

LES HOMMES DE LA RESISTANCE INTERIEURE

→ Activité 2

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme.
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et les larmes.

Montez de la mine, descendez des collines, camarades !
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades.
Ohé, les tueurs à la balle et au couteau, tuez vite !
Ohé, saboteur, attention à ton fardeau : dynamite...

Le Chant des Partisans, extrait.

→ Activité 4

Henri FERTET est né le 27 octobre 1926 à Seloncourt dans le département du Doubs. Ses parents sont instituteurs. Il a un caractère déterminé, est vif, intelligent et a besoin d'affection.

En 1942, il entre au groupe de Francs-Tireurs et Partisans « Guy Mocquet » composé de 30 hommes. Henri FERTET est le plus jeune de cette organisation. Dès octobre, il se met d'accord avec son chef : il faut libérer la France. Il adopte le pseudonyme d'Émile.

De novembre 1942 à juillet 1943, le groupe « Guy Mocquet » est reconnu pour 31 attentats réalisés. Trois missions sont imputables à Henri FERTET : le 16 avril 1943, attaque d'un poste à Montfaucon (Doubs) pour s'emparer d'explosifs ; le 7 mai, destruction d'un pylône à haute tension à Château- Farine ; le 12 juin, attaque d'un commissaire des douanes pour subtiliser les documents qu'il transportait.

Le 16 avril 1943, les occupants arrêtent quelques membres du groupe « Guy Mocquet », d'autres arrestations interviennent et Henri FERTET est arrêté chez ses parents en pleine nuit le 2 juillet. 23 suspects seront emprisonnés à la prison de La Butte à Besançon.

Pendant son incarcération, il écrit à ses parents sur des lambeaux de papier et l'encre est son sang. Il parvient à percer un trou dans le mur de sa cellule et entre en contact avec un jeune homme qui témoignera qu'Henri FERTET ne s'est jamais désolé sur son sort, en revanche il était bien ennuyé pour les tracasseries qu'il causait à ses parents.

Ce témoin raconte aussi que le matin du 11 septembre, on a appris à Henri FERTET que son jugement allait bientôt débiter et que vu ses actions clandestines, il était certain d'être fusillé.

Le 18 septembre 1943, ses geôliers viennent le chercher pour comparaître devant le tribunal.

Un soldat lui répète : « Tu seras fusillé. Tu vas mourir » et Henri FERTET de lui répondre en allemand : « Mais j'en suis fier ! J'irai au poteau en chantant ». 17 Résistants sont condamnés à la peine de mort, 6 sont condamnés aux travaux forcés ou à l'emprisonnement.

Le 26 septembre, 5 heures 40 du matin.

Les condamnés apprennent qu'ils vont être fusillés. Ils peuvent écrire une dernière lettre à ceux qui leur sont chers.

À cette occasion, Henri FERTET a écrit une lettre à ses parents (...).

Extrait du site Internet *Mémoire vive de la Résistance, Compagnon de la Libération, le 7 juillet 1945*, par Olivier MATTHEY-DORET, http://mvr.asso.fr/front_office/fiche.php?idFiche=510&TypeFiche=3